

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2016

*L'an deux mil seize et le 22 septembre à 20h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur DELLAC Patrick, Maire.*

*Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15      Présents : 13      Votants : 13*

Sont présents : M. DELLAC Patrick - M. DUBARRY Eric – M. BAYNAT Régis – M. PRADAYROL Patrick - M. DESPEYROUX Rémy - Mme CROS Corinne - M. DELPON Cyril - M. DAVID Eric - Mme LAURENSOU Martine – Mme RANNOU Sylvie – Mme DELSAHUT Marie-France - Mme FLORET Virginie – M. Michel GUGGLIELMETI.

Absents excusés : Mme SOUILLE Sylvie - Mme ELMA Séverine.

Date de la convocation : le 15 septembre 2016 - Secrétaire de séance : M. Eric DUBARRY

### **Objet : Approbation du PV du conseil municipal du 28 juillet 2016**

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du 28 juillet 2016.

### **Objet : Avant-projet du foyer rural présenté par Monsieur ROUEDE et éventuellement demande de subventions**

M. ROUERDE présente l'état des lieux qu'il a effectué : installation d'un wc pour personne à mobilité réduite, changement des menuiseries de la salle principale du foyer rural , la réfection du chauffage, de l'électricité, la ventilation, isolation, tous les travaux de peinture... Tous les travaux sont une estimation assez larges afin de voir les priorités à prendre. Le chauffage va être remplacé mais la cuve à fuel et la chaudière restera en place. Les travaux non compris comme les extincteurs. Concernant les planchers, il est prévu un ponçage et une vitrification. Un traitement de la charpente est prévu. La hauteur de plafond redescend à 3.20 au lieu de 3.80, y compris sur la bibliothèque. Un plafond placo est prévu sur l'office et sur le SAS, sur la partie neuve du sanitaire. Les travaux de la bibliothèque, la porte sera changée car il y a un changement de catégorie entre les deux salles. Il devrait y avoir deux compteurs séparés entre les deux salles. Le préau pourrait être aménagé et appartenir à la bibliothèque, dans ce cas, cela permettrait d'aménager à l'extérieur une rampe d'accessibilité en mettant le préau au même niveau que la bibliothèque. Les anciens WC transformé en rangement pourrait être prolongé pour être aligné avec le reste du bâtiment mais le coût est assez important.

Au niveau du chauffage, le bureau d'étude prévoit une climatisation réversible (PAC) par plafond avec des caissettes pour la distribution. Tout le bâtiment serait réchauffé mais séparé dans les salles.

L'estimation lot gros œuvre, enduit, de la charpente, couverture, zinguerie, menuiserie intérieure, peintures bois, ponçage et vitrification du parquet faux plafond, peinture, préau avec son carrelage, électricité, ventilation, etc...

pour le foyer rural : 121020 HT

Pour la bibliothèque : 85749 HT

Pour la mairie : 7800 HT

TOTAL : 214589 HT auquel se rajoute sur la phase optionnelle architecte et un bureau d'étude dont les honoraires sont 19813.01

TOTAL 233 900 HT auquel s'ajouterait la salle de rangement (ancien wc).

Auquel il faut rajouter les frais d'un bureau du contrôle et un coordinateur SPS.

### **Objet : Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques et privées de Gramat**

La commune de Gramat facture des frais pour des enfants en garde alternée. Les parents demeurent sur Theminettes et sur Issendolus, et les deux mairies ont établis une convention pour prendre les frais partagés. Pour une autre famille, Gramat prend en charge un enfant et l'autre Issendolus. Gramat avait facturé pour deux enfants rentrés à l'école après janvier alors que dans la convention les frais sont pris en compte s'ils sont arrivés au 31 décembre de l'année passée.

**Objet : Informations au conseil municipal sur les décisions prises par le Maire**

L'achat du logiciel de gestion de l'inventaire a été mis en investissement pour récupérer la TVA.

**Objet : Validation du rapport annuel sur la qualité de l'eau (RQPS)**

Le rapport de l'année 2015 a été envoyé par le syndicat de Themines, 9 communes sont reliées au syndicat et n'apporte aucune observation. En 2017, il n'y aura plus de syndicat d'eau de themines et sera rattaché au Grand Figeac. Les trois syndicats Themines Labathude et Grand figeac désireraient de se regrouper au lieu d'intégrer le Syded.

**Objet : Pour les agriculteurs : « déclaration commune sinistrés » pour cause de sécheresse**

La commune va délibérer pour se déclarer en commune sinistrée pour cause de sécheresse.

**Questions diverses**

Le congrès des élus a lieu à souillac le 02 octobre 2016.

L'école Clément Brouqui demande une aide pour les vacances scolaires de 50 euros par élève. Il a été décidé depuis l'aide au cantine qu'aucune autre aide ne serait donnée.

Groupama propose une assurance pour les panneaux solaires en cas de perte de production qui parait élevé.

Il a été demandé à la commune sa position concernant les compteurs électriques Linkie, une étude va être effectuée.

Une réunion sur Gabaudet a été organisée par la conseillère départementale avec le sous-préfet et la famille Thamiè sur la gestion de Gabaudet. Toutes les hypothèses ont été étudiées à la demande du sous-préfet et envoyées à la conseillère départementale pour suite à donner.

L'ordre du jour étant épuisé.

La séance est levée à 23h30

Le secrétaire de séance  
Eric DUBARRY

Le Maire  
Patrick DELLAC